

Bac Général : Épreuve anticipée de Mathématiques en première

L'épreuve comporte deux parties :

- la **première partie**, notée sur **6 points**, évalue la **maîtrise des automatismes** mathématiques à l'aide d'un **questionnaire à choix multiple**,
- la **deuxième partie**, notée sur **14 points**, comporte **deux à trois exercices indépendants** les uns des autres permettant d'évaluer les connaissances et compétences mobilisées dans l'activité mathématique.
- L'usage de la **calculatrice n'est pas autorisé** pour l'ensemble de l'épreuve.
- L'épreuve est notée sur 20 points.

Plus d'informations sur [Éduscol](#).

Épreuve anticipée	Mathématiques
Coefficient	2
Nature de l'épreuve	écrite
Durée	2h

A. Voie générale : candidats ne suivant pas l'enseignement de spécialité de mathématiques

1. [sujet 0.1](#)
2. [sujet 0.2](#)
3. [sujet 0.3](#)

B. Voie générale : candidats suivant l'enseignement de spécialité de mathématiques

C. Voie Technologique